



Département de la Gironde

Direction de la Protection de l'Enfance et de la Famille
Immeuble Solidarité – CS71223
1 esplanade Charles de Gaulle - 33 074 Bordeaux Cedex

L'arrivée en nombre croissant et continu des mineurs non accompagnés (MNA) depuis ces trois dernières années nécessite aujourd'hui que le Département de la Gironde se dote de moyens adaptés pour accueillir ces mineurs dans de bonnes conditions et en toute sécurité. Les MNA constituent un public spécifique au regard de leur parcours, de leur âge, de leur histoire et de leurs attentes.

Dans ce contexte, le Département de la Gironde lance deux appels à projet afin de mieux prendre en compte les besoins de l'ensemble de ces mineurs, de favoriser leur autonomie et leur intégration.

Le premier appel à projet porte sur la création de plateformes d'accueil et d'orientations des mineurs non accompagnés sur l'ensemble du Département comportant un minimum de 192 places à un maximum de 224 places. Les plateformes seront en charge de l'évaluation des besoins et du degré d'autonomie de chaque MNA et de l'orientation de ces derniers dans des structures adaptées.

Le second appel à projet porte quant à lui sur la création d'établissements d'hébergement et d'accompagnement permettant le déploiement de 402 places maximum d'accueil des MNA sur le territoire girondin. Tout en leur offrant un hébergement adapté à leur autonomie, ils devront également assurer la continuité de leur projet personnalisé.

Les réponses de ces deux appels à projet sont attendues avant le **18 novembre 2019 à 16 h**.

Pour consulter les appels à projets et les documents annexes :
www.gironde.fr rubrique appels à projet